

Suite à la rencontre du 19 mai 2020 avec Oscar ALLE, Pascal GUICHARD, Elisabeth THEROND en présence de Linda MOUNEY.

Vous trouverez ci-dessous les points résumés avec quelques modifications :

1 / Administration communale

1.1. Suivre :

- Les contrats conclus entre les entreprises et les fournisseurs tels qu'établis sur la liste de 1. 5.1 à 1. 5. 39 du cahier de classement,
- Le contrat de location des jardins communaux avec Caizergues,
- Le contrat de location du jardin pédagogique avec Thérond,
- Le contrat de location de la remise aux sauzèdes avec l'indivision Walker,
- Les contrats conclus avec les compagnies d'assurances pour une éventuelle négociation.

1.2. Suivre les contentieux :

- Commune / Le Greves- De Coninck :
Exécution de l'arrêt rendu par la cour d'appel (enlèvement de divers matériaux et immondices abandonnés dans la nature). Faire la lettre de mise en demeure avant exécution. Rémi a les photos.
- Commune / Mourad Ali-Haimoud et Aline Madar :
Constitution de partie civile dans la plainte déposée par les 2 personnes mordues par leurs chiens. Suivre les instances en référé pour la nomination d'un expert examinant le chenil et le prononcé d'une astreinte en cas de nouvelles divagations de leurs chiens.
- Commune / Moitié :
Procédures engagées devant le conseil d'État.
- Commune / Robin Masse :
Engager la procédure en révocation suite à la décision du conseil de discipline et à la suppression de ses habilitations.
- Commune / SCEA Tashunka :
Poursuivre la procédure en contestation du refus du permis de construire engagée par les titulaires du bail rural.
- -Commune / Navel :
Poursuivre la procédure engagée par Madame Navel devant la cour d'appel de Montpellier suite à sa condamnation par le tribunal.
- -Commune / Enjary :
Contentieux à naître éventuellement suite aux résultats des expertises par les compagnies d'assurances. Remise de la Place du Christ.

Ces contentieux sont suivis par Marie-Jo sauf pour les contentieux Moitié et Masse qui sont suivis par Linda. L'avocat de la commune est le Cabinet Territoires Avocats.

5 / Biens communaux – domaine foncier – gestion du domaine public

5.1. Acquisitions

Suivre la régularisation des acquisitions Lacan et Verdier.
Finaliser le dossier Chemin des Cabalounas.

5.2. Préemption

Vente Bertoloto / Balthazar. Prémption en réduction du prix pour éviter la même situation que Le Greves-De Coninck (risque d'incendie déjà causé sur cette parcelle par Balthazar. Risque de pollution et de dépôt de déchets). *Dossier suivi par Marie-Jo.*

5.3. Projets ayant eu un commencement d'exécution.

- Campotel :
Réfection totale du Campotel
- Grand-rue :
Vote de lancement d'une étude pour la rénovation de la Grand-rue par tranche (voirie, réseaux secs et humides)
- RD 108 :
Sécurisation du mur de soutènement Frézal par le Département.
- Route de Brissac :
Installation d'une chicane pour réduire la vitesse à son croisement avec la Grand-rue et le Chemin des Sauzèdes.
- Rond-point du Carrefour des Lutins :
Étude de son aménagement.
- RD 986 :
Suivi et finalisation de la 3ème tranche.
- Place de l'Eglise :
Réaménagement. Appel d'offre en cours – Subvention obtenue.
- ZAE du Frigoulet :
Etude en cours d'exécution financée par la Communauté de Communes.
- Aire de covoiturage :
Dossier en cours de finalisation. À suivre les plantations, la signalisation et le marquage au sol.
- Quartier des Sauzèdes :
Branchement au réseau d'assainissement via le camping « Les mûriers », étude réalisée.
- Chemin des Cabalounas :
Intégration dans le domaine public avec la participation des propriétaires et la régularisation de tous les actes. Dossier très ancien remis à jour. Tous les actes se trouvent dans le dossier.
- Maison des associations :
Réfection de la toiture finie. Poursuivre la suite pour la création de logements.
- Ancienne mairie :
Restauration en logements.
- Maison Coucouliegne :
Don à la commune confirmé par le tribunal. Acte à régulariser par le notaire Maître Burtet. S'il refuse changer de notaire. Création de logements.
- Chemin des Croix :
Dossier finalisé. Subvention obtenue, à poursuivre.
- Court de tennis :
Réfection nécessaire. Projet en cours de réalisation.

5.4. Station de lagunage.

Relancer le cabinet d'études concernant les réserves émises par courrier. S'il ne répond pas dans un délai raisonnable après le déconfinement, engager un référé expertise (idem la procédure précédente).

Finaliser la participation de la commune d'Agonès.

5.5. Protection du captage.

Poursuivre les études en vue du changement des pompes, de la sécurisation du captage. Dossier suivi par le Conseil Départemental. Engager la procédure pour s'assurer de la libre circulation de la Commune sur le passage des tuyaux d'alimentation en eau potable avec les 2 propriétaires concernés (servitude de passage ou à défaut expropriation) poursuivre la procédure de protection de la ressource.

Création d'une réserve de protection autour de la source de la Fous (projet PLU).

5.6. Bâtiment communaux.

Poursuite de la mise en accessibilité.

« Le Pavillon » : reprendre l'étude et étudier le projet.

5.7. Gestion des propriétés communales.

– Suivre les baux de location professionnel :

EGC – MGP (ZAE du Frigoulet et Chemin des Ballats) – Bureau de poste – Micro-crèche – Camping les mûriers – Campotel – Parking Le Verseau – Parking Aux 2moiselles – Guinguette de Suzette

– Suivre les baux de location privée :

Place de l'Eglise (2 appartements) – Maison Fabre (2 appartements) – Jardins municipaux – Garages (rue de la transhumance, jardin du curé et remise de la Place du Christ) – Local ancien WC.

– Suivre les mises à disposition du domaine public :

Terrasses du Café de l'union et du Café de la Place.

6 / Écologie – Environnement.

- Villes et villages fleuris – Plus belle ma commune – Zéro phyto – Commission propreté – Gestion de la ressource verte des « Baoutes » compost – Natura 2000 – Plantations d'arbres (50 micocouliers etc.) – Chèvres brouteuses : Rémi a le dossier.
- Suivre le dossier des décharges sauvages, des dépôts de véhicules « épave » (Mazet du « Lingre » – dépôt Caylar – dépôt Le Grèves / De Coninck, etc.)

7 / Relations intercommunales.

– SIVU du Massif du bois de Monnier :

Arrêter en urgence le budget et payer la première échéance de l'emprunt suite à l'acquisition des bois (Domaine des Jasses).

– Grand site de France Vallée de l'Hérault :

A suivre. La commune est classée pour être incluse dans le périmètre du grand site.

– Communauté de Communes :

Suivre les propositions de convention en préservant la priorité à la commune (dépôt de la ressource verte des « Baoutes » – Acquisition des bords de rivière des « baoutes » – Via Ferrata, etc.) – Contrat de ruralité – Plan global de déplacement – Projet de territoire – Tourisme – etc.

8 / Communication – Événement – Culture.

- Édition du bulletin mensuel municipal. Gestion du site Internet communal. Articles Midi-Libre.
- Gestion de la bibliothèque et des activités culturelles.
- Événementiel : fête votive, feu d'artifice, repas du 14 juillet, manifestations Anciens combattants, fête de la musique, marché de Noël, repas des jardiniers, fête au pré, etc.
- Coopération avec les associations.

9 / Tourisme.

- Hébergement touristique – Campotel – Site d'escalades.

- Devenir des Lutins Cévenols : site touristique et sportif très important pour la région (accueil des sportifs et moniteurs du CREPS par la position géographique de l'espace, seul bâtiment équipé pouvant accueillir des touristes voyageant en car, etc.)
- Le tourisme après la réalisation finale de la 3ème tranche va permettre de développer les activités commerciales. C'est un des pôles de développement important pour le village et la région avec notamment une orientation sur le tourisme vert.
- Attention aux activités de baignade et nautique et à la qualité des eaux de baignade.

10 / CCAS – social.

- – Constitution d'un CCAS communal.
- – Poursuite des programmes et suivi des dossiers : Plan canicule et inondation – Programme santé Maia école Pic Saint Loup – Repas des aînés – Télé-alarme – Dossier surendettement et impayées EDF – Aide sociale – Signalement – Situation d'hébergement d'urgence.

11 / Urbanisme – Aménagement du territoire.

- PLU en voie de finalisation, enquête publique terminée.
- DIA à suivre.
- Voiries : entretien et réfection de voirie en fonction d'un programme préétabli.
- Chemins ruraux : nécessité d'une vigilance accrue pour éviter qu'ils soient captés par des privés.
- Biens sans maître : suivre leur affectation à la commune
- Chemin piéton : de la patte d'oie au Pont suspendu. Subvention obtenue.

12 / Police – Sécurité – Prévention.

- Reprendre le dossier « commission sécurité » et l'étude faite par le Cerema avec les mesures préconisées pour la réduction de vitesse sur le village, les lotissements et la RD 986.
- Participation au comité cantonal de sécurité chaque mois. Radars pédagogiques et renforcement des caméras. *A voir avec Pascal il est au courant*
- Catastrophe naturelle, feux de forêt, plan canicule, divagation d'animaux, alerte crues, débroussaillage. *A voir avec Pascal il est au courant.*

Tels sont les éléments qu'il me semblait nécessaire que je porte à votre connaissance. J'ai dû obligatoirement en oublier.

Je me tiens votre entière disposition pour vous fournir tout complément d'information que vous jugerez utile sur la gestion communale.

Michel ISSERT